

## **Titan Cement International SA**

**Rue de la Loi 23, 7<sup>e</sup> étage, bte 4,**

**1040 Bruxelles**

**Registre des personnes morales (Bruxelles) : 0699.936.657**

Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de Titan Cement International SA (la **Société**) qui se tiendra le jeudi 13 mai 2021 à 10h00 (CET) aux bureaux de la Société à Chypre, 12 Andrea Zakou and Michail Paridi street, MC Building, Egkomi, 2404 Nicosie, Chypre.

### **AVIS DE PARTICIPATION**

*Pour être valable, cet avis de participation doit être reçu par la Société **au plus tard le vendredi 7 mai 2021**. L'avis signé doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante : [agm@titancement.com](mailto:agm@titancement.com).*

*Les actionnaires détenant des actions via Euroclear peuvent également notifier la Société via la plateforme d'ABNAMRO en suivant le lien [www.abnamro.com/evoting](http://www.abnamro.com/evoting) dans les mêmes délais, **c'est-à-dire pour le vendredi 7 mai 2021 au plus tard**.*

Le soussigné (nom et prénom / nom de la société) (l'**Actionnaire**)

---

---

Domicile / Siège

---

---

Adresse e-mail

*(Les personnes morales doivent préciser l'adresse e-mail de la/des personne(s) physique(s) signant en leur nom)*

---

---

Propriétaire de \_\_\_\_\_ actions dématérialisées / nominatives (*biffer la mention inutile*) de Titan Cement International SA, confirme par la présente son intention de participer à l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra **le jeudi 13 mai 2021 à 10h00 (CET)** aux bureaux de la Société à Chypre, 12 Andrea

Zakou and Michail Paridi street, MC Building, Egkomi, 2404 Nicosie, Chypre (l'**Assemblée**) avec toutes les actions susmentionnées, qui ont été enregistrées à son nom à la Date d'Enregistrement, c'est-à-dire le jeudi 29 avril 2021 à minuit (CET).

#### **PROTECTION DES DONNEES**

La Société accorde la plus grande importance à la protection et à la sécurité des données à caractère personnel qu'elle reçoit des actionnaires dans le cadre des Assemblées. Les actionnaires peuvent consulter l'Avis de Confidentialité à l'attention des Actionnaires pour information au sujet du traitement de leurs données à caractère personnel et des droits qui leur sont conférés en vertu du règlement général sur la protection des données (règlement (UE) 2016/679) (« RGPD »). L'Avis de Confidentialité est disponible sur le site internet de la Société (lien : <https://ir.titan-cement.com/Uploads/Privacy Notice for shareholders FR.pdf>).

Lieu : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ 2021

Signature(s) :

*Les personnes morales doivent préciser le(s) nom(s), le(s) prénom(s) et le titre de la (des) personne(s) physique(s) signant en leur nom. Si l'Actionnaire n'est pas une personne physique qui signe cet avis de participation lui-même ou elle-même, le(s) signataire(s) déclare(nt) et garantit(-issent) à la Société d'avoir les pleins pouvoirs de signer cet avis de participation pour le compte de l'Actionnaire.*

\_\_\_\_\_